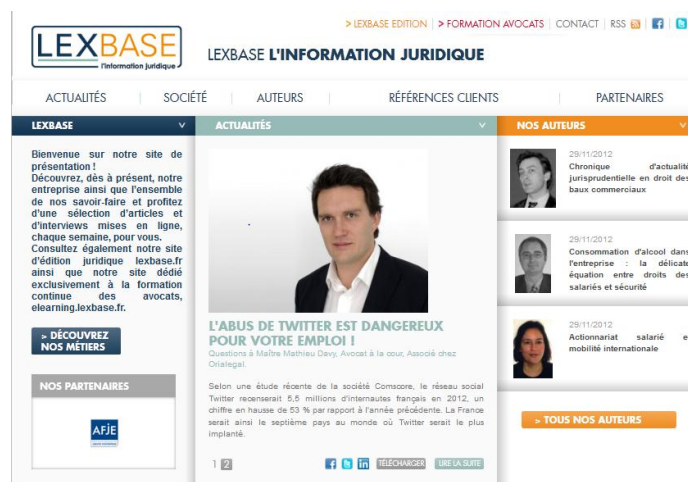


COMMUNIQUE DE PRESSE

LEXBASE MET EN LIGNE SON NOUVEAU SITE DE PRESENTATION

LEXBASE a le plaisir de vous annoncer la sortie de son nouveau site de présentation. Conçu pour vous permettre de mieux connaître notre entreprise, son objectif est de faire découvrir l'offre de services des éditions juridiques LEXBASE aux professionnels du droit ou à tout internaute souhaitant être au fait de l'actualité juridique.

Avec sa navigation plus intuitive, ce site contient les principales informations relatives à LEXBASE, vous présentant ses auteurs, ses compétences ainsi qu'une sélection d'actualité juridique en accès libre. Ce site vient en complément des sites LEXBASE Edition (lexbase.fr) et LEXBASE Formation (elearning.lexbase.fr).



A PROPOS DE LEXBASE

Fortes d'une longue expérience sur internet, les éditions juridiques LEXBASE proposent une gamme complète de produits documentaires, d'informations et de formations e-learning destinés aux professionnels du droit. LEXBASE est, aujourd'hui, un service incontournable du paysage juridique français.

SUIVEZ LES DERNIERES ACTUALITES DE LEXBASE SUR TWITTER ET FACEBOOK :



CONTACT PRESSE :

Shérazade Dahmoune

sdahmoune@lexbase.fr

01 44 79 93 15